

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-3625

présenté par

M. Fugit, M. Brosse, M. Marion, Mme Decodts, Mme Brugnera, M. Ghomi, M. Metzdorf,
M. Buchou, Mme Tiegna, M. Haury, Mme Brulebois et M. Lacresse

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 27, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.